

Renouvellement de l'inscription Année scolaire 2022-2023

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du **15 septembre 2022**. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2022/2023 en nous retournant le formulaire *Renouvellement* annexé dûment signé et daté.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

Merci de joindre les documents suivants :

- Remplir et signer la fiche de renouvellement

Annexe 1 : (seulement si changements)

- Copie de la carte de vaccination
- Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant
- Pour garantir la sécurité de votre enfant, on demande de bien vouloir y ajouter également les copies des **cartes d'identités de toutes les personnes** (mère, père, enfant, tierce personne)

Annexe 2 :

- Horaire

Annexe 4 : (seulement si changements)

- Veuillez renouveler toutes les **autorisations** (autorisation tierce personne ; autorisation de se rendre seul; ...)

Note :

Veuillez télécharger svp les annexes 1 et 4 sur le site internet www.aerenzdall.lu ou demander votre fiche chez l'équipe pédagogique en cas de besoin.

Pour les enfants inscrits pendant les vacances scolaires ou les mardis et jeudis après-midi : vous avez la possibilité de demander une **autorisation parentale** à la Commune **qui couvre toute l'année scolaire** (du 15 juillet 2022 -15 septembre 2023 pour les pays : Allemagne, Belgique, France).

Jill Van der Weken ,
Responsable remplaçante du Service d'éducation et d'accueil « Aerenzdallgemeng »

Renouvellement de l'inscription

Année scolaire 2021-2022

Nous soussignés, Madame et/ou Monsieur

Nom et prénom des parents :
Domiciliés à l'adresse suivante: N° _____, rue _____ L- _____ Lieu _____

donnons notre accord pour la reconduction de l'inscription de notre enfant :

Nom et prénom de l'enfant :
L'enfant fréquente le cycle actuellement :

Nous certifions avoir pris connaissance du **règlement d'ordre interne 2022 –2023**, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des **documents**.

En cas de modification d'un des documents énumérés ci-dessous, nous vous prions à nous faire parvenir ces documents pour que nous puissions mettre à jour votre dossier.

Documents	Modification
Certificats de travail des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Copie de la carte d'identité des personnes investies du droit d'éducation, ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Ordre de domiciliation dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Le cas échéant une copie du jugement/référé de droit d'éducation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant une copie de la carte de vaccination.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pour les enfants qui ont des **allergies ou intolérances**, les documents ci-dessous doivent être **obligatoirement mis à jour** :

- Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances (annexe 8).
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les représentants légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Nous reconnaissons avoir reçu et lu :

1. Le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil (Vous pouvez télécharger le règlement d'ordre interne sur le site de la commune www.aerenzdall.lu.)
2. La notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 8).
3. La notice générale de protection des données personnelles - Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise disponible sur notre site web (<https://www.croix-rouge.lu/fr/protection-des-donnees/>) et affichée dans la Maison Relais/Crèche.(Annexe 7)

Nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'Education et d'Accueil de la Vallée de l'Ernz.

Nous vous prions de remplir l'**Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)** et de la joindre au renouvellement de l'inscription (annexe 9).

Lieu et Date: _____, le ____/____/2022

Signature d'un/des représentant/s légal/aux: _____

Annexe 2 : Fiche de présence pendant la période scolaire Service d'éducation et d'accueil
2022/2023

Je soussignée, (nom et prénom du parent/tuteur légal) _____
souhaite renouveler la présence de mon enfant (nom, prénom)
_____ comme suit :

- Inscription régulière
- Inscription irrégulière – **A remettre jusqu'à jeudi 12.00 heures avant la semaine concernée-**
- Par mois
 - Par semaine

Note importante pour l'inscription irrégulière : Si vous inscrivez votre enfant de manière irrégulière, veuillez svp cocher une estimation des présences nécessaires

Veuillez svp compléter ce tableau avec les heures/plages de présence souhaitées pour les inscriptions régulières et irrégulières :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00
Déjeuner	<input type="checkbox"/> 12.00-14.00	<input type="checkbox"/> 11.45-13.00 <input type="checkbox"/> 13.00-14.00	<input type="checkbox"/> 12.00-14.00	<input type="checkbox"/> 11.45-13.00 <input type="checkbox"/> 13.00-14.00	<input type="checkbox"/> 12.00-14.00
Après-midi		<input type="checkbox"/> 14.00-15.00 <input type="checkbox"/> 15.00-16.00		<input type="checkbox"/> 14.00-15.00 <input type="checkbox"/> 15.00-16.00	
Après-midi	<input type="checkbox"/> 15.30-16.00 <input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 15.30-16.00 <input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 15.30-16.00 <input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00

Remarques :